16ème Trophée du Chalam – Plan du Parcours

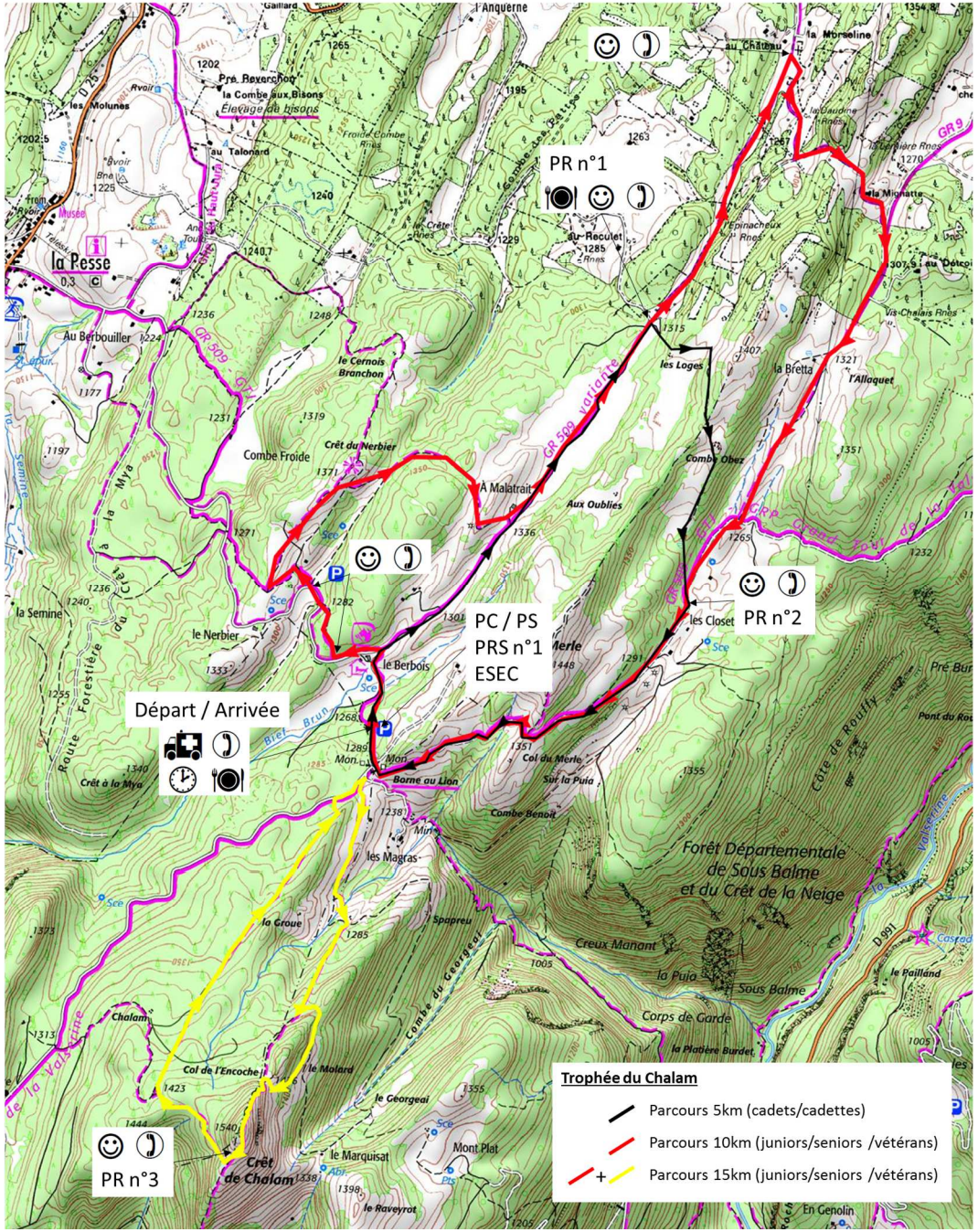

Union Sportive et Culturelle de La Pesse

16ème Trophée du Chalam

Dimanche 25 juin 2017

Cross individuel ou par équipe de 2

Départ à la Borne au Lion (La Pesse) à 9h30

3 courses :

Le Mini Chalam (Cadets) 5km / 175m D+

Le Cross du Chalam 10km / 300m D+

Le Trophée du Chalam 15 km / 550m D+

Nombreux prix

Gros lots au tirage au sort

VOIX DU JURA

RÈGLE MENT DU TROPHÉE DU CHALAM

1- Lieux et horaires :
Départ Parking de la Borne au Lion (La Pesse) :

- Course 10 et 15 km : 9h30
- Course 5 km : 10h00

2- Secrétariat - dossards :
Retrait des dossards et inscription sur place de 8h30 à 9h15.
Sacs vestiaires.

3- Parcours :
Cross individuel ou en équipe de deux, juniors à vétérans, sur un tracé de :

- Mini Chalam (cadets) 5 km
- Cross du Chalam 10 km
- Trophée du Chalam 15 km

Sur chemin, sentier et un peu sur route communale.
Remise des prix à la Borne au lion à 12h00.

4- Ravitaillement :
Un poste de ravitaillement sur le parcours et un à l'arrivée + 2 points eau.

5- Catégories autorisées :
De cadets à vétérans.
Certificat médical <u>obligatoire</u> de non contre indication à la pratique de l'athlétisme en compétition. Licence FFA.

6- Droit d'inscription :

- Mini Chalam (cadets) 5 km 5 €/pers
- Cross du Chalam 10 km 11 €/pers ou 22 €/équipe
- Trophée du Chalam 15 km 15 €/pers ou 30 €/équipe

Majoration de 2 € le dimanche. Sur place restauration (8 € le repas).
Envoyer l'inscription + un chèque à l'ordrede l'Union Sportive et Culturelle de La Pesse à :
Maxime AUGÉ – La Crête – 39370 LA PESSE

7- Récompenses :
Lots souvenirs à chaque participant.
Coupes ou lots aux meilleurs de chaque catégorie de la course (individuel et équipe).
Nombreuses dotations.

8- Sécurité :
Elle sera assurée par les pompiers du SIVU des Couloirs.

9- Assurances :
Responsabilité civile multirisque association SMACL. Toutefois, chaque participant s'engage à respecter le présent règlement et le balisage mis en place par l'organisation.
En cas de non respect du règlement, le participant sera disqualifié et engagera sa propre responsabilité en cas d'incident.

10- Réserve :
Les organisateurs se réservent le droit de modifier le tracé en fonction du temps ou d'éléments inconnus à ce jour.

Bulletin d'inscription Trophée du Chalam

dimanche 25 juin 2017 - 10h00

n° dossard organisation

☐ Mini Chalam (cadets) 5 km – 5 €/personne
☐ Cross du Chalam 10 km – 10 €/personne
☐ Trophée du Chalam 15 km – 15 €/personne

Coureur 1	**Coureur 2**
Nom :	Nom : .....
Prénom :	Prénom : .....
Né(e) le :	Né(e) le : .....
Catégorie :	Catégorie : .....
Sexe : M ❑ F ❑	Sexe : M ❑ F ❑
Adresse :	Adresse : .....
.....	.....
Ville :	Ville : .....
Code postal :	Code postal : .....
E-mail :	E-mail : .....
Pays :	Pays : .....
Club :	Club : .....
N° licence :	N° licence : .....

Licencié(e)s : numéro de licence à indiquer impérativement
non licencié(e)s : certificat médical (photocopie) de moins de 1 an à joindre (obligatoire).

❑ Course par équipe ❑ Course individuelle ❑ Repas : 8 € x ..... pers. =

Pour les mineurs : Je soussigné ..... tuteur légal de ..... l'autoriser à participer au cross du chalam
Signature :

A retourner avec règlement (ordre = USC La Pesse) à :
Maxime Augé – La Crête - 39370 La Pesse
Renseignements / Inscription en ligne : www.usclp.fr
Page Facebook Union Sportive de La Pesse